

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Lyon, le 28 septembre 2023

Perquisition des bureaux d'Hubert JULIEN-LAFERRIERE : un député écologiste pas si clean ?

J'ai appris comme de nombreux Lyonnais ce matin, par la voie d'un article dans le journal Le Monde, que le Parquet national financier avait engagé une procédure pour trafic d'influence, corruption d'argent public et corruption privée à l'encontre d'Hubert Julien-Laferrière, actuel député écologiste de la deuxième circonscription du Rhône, dont j'étais l'adversaire lors des dernières élections législatives.

Cela fait suite aux révélations de Médiapart selon lesquelles le député avait pris l'habit du lobbyiste en commission parlementaire pour promouvoir des activités frauduleuses d'un homme d'affaires camerounais, ce que j'avais dénoncé en février dernier. Cet article relate qu'hier, à la suite de l'ouverture de cette enquête, Hubert Julien-Laferrière a vu son bureau à l'Assemblée nationale, ainsi que son domicile, perquisitionnés.

Fervent défenseur de la sobriété et de la frugalité, le député aurait-il poussé le vice jusqu'à appliquer ces principes aux lois de la République ?

Si la justice doit désormais faire toute la lumière sur cette affaire, chaque Lyonnais de la deuxième circonscription du Rhône, quelle que soit sa sensibilité politique, peut légitimement s'interroger : à quoi sert notre député, si ce n'est de participer à la dégradation de l'image de la vie politique ? Aurait-il finalement aussi peu d'estime pour sa fonction et les Lyonnais, que pour ses convictions ?

Monsieur le député, vous qui, comme vos collègues de gauche, vous érigez en incarnation de la vertu : dites la vérité. Avez-vous obtenu, oui ou non, des contreparties financières ? Ont-elles servi à financer vos activités politiques ?



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

À l'Assemblée nationale, comme en circonscription, les Lyonnais attendent de vous bien plus que ce triste spectacle. Or, outre cette affaire, beaucoup d'entre eux et d'acteurs de notre ville se demandent malheureusement chaque jour si leur représentant n'a pas déserté sa fonction et la défense des intérêts de leur territoire.

Face à cela, vos alliés restent pourtant de marbre, à commencer par le maire de Lyon, le président de la Métropole de Lyon et vos collègues parlementaires de la NUPES, qui, après vous avoir soutenu en juin 2022, ne trouvent pour l'instant rien à redire.

Les Lyonnais, déjà victimes dans leur quotidien de nombreuses mesures municipales et métropolitaines imposées et excluantes pour les plus modestes, ont le droit à la transparence. J'attends, comme eux, des explications !



« Depuis le 19 juin 2022, chaque Lyonnais de la deuxième circonscription du Rhône se demande "où est notre député ?". Chacun peut désormais s'interroger sur sa probité. »

Loic TERRENES

Délégué général de Confluences:

Ancien candidat de la majorité présidentielle aux élections législatives

Vice-président des Jeunes avec Macron

Contact Presse :

Loic Terrenes

0664898401

confluences.lyonnous@gmail.com

